

Grève des régies financières Les négociations continuent



Le secrétaire général du ministère du Budget, Arthur Benga Ndjeme, et les membres...



...de la Fesyrefaa, en séance de travail, hier.

AEE

Libreville/Gabon

Entamées hier jusque tard dans l'après-midi, elles devaient se poursuivre aujourd'hui.

LA grève de huit jours lancée le 16 novembre dernier par les agents des régies financières, affiliés à la Fédération syndicale des régies financières et administrations assimilées (Fesyrefaa), s'est poursuivie

hier dans l'enceinte du ministère du Budget et des Comptes publics. Les agents, venus nombreux à la mi-journée, ont fait beaucoup de bruit, pour manifester leur mécontentement et leur ras-le-bol face à une situation qui n'a que trop duré, et face au refus du gouvernement de négocier avec eux, en dépit de la suspension de leur première grève pour laisser la place à la négociation. Seulement, quelques mois après cette suspension,



Les agents au piquet de grève au ministère du Budget et des Comptes publics.

l'État n'a toujours pas affiché la volonté de négocier avec les agents Lesquels

exigent le versement intégral de leurs primes, condition préalable pour

surseoir au mouvement. Hier, à la mi-journée, le secrétaire général du ministère du Budget et des Comptes publics, Arthur Benga Djeme, a reçu le bureau de la Fesyrefaa pour une séance de travail, en vue de parvenir à un accord. Pendant plusieurs heures, les deux parties ont tenté de trouver un compromis permettant de lever le mouvement et d'entamer les négociations dans la sérénité. Malheureusement, aucun accord n'a été approuvé

par le bureau de la Fesyrefaa qui, en se référant à la base, conditionne la levée du mouvement par " le paiement des arriérés de primes". Le secrétaire général a promis de rendre fidèlement compte au ministre d'Etat des préoccupations des grévistes. Tout en soulignant qu'une autre rencontre devrait avoir lieu aujourd'hui, réunissant cette fois les agents des régies financières et le ministre d'Etat Jean-Fidèle Otandault lui-même.

Gabon-Japon/Coopération sanitaire

Agrandissement et aménagement du centre de gériatrie à l'ordre du jour

Anita J. TSOUMBA

Libreville/Gabon

C'est l'objet du contrat de don, d'un montant de plus de 49 millions de francs CFA signé hier à Libreville entre Masaaki Sato, ambassadeur du Japon, et Annette Pradeau, directrice dudit centre.

AMÉLIORER les conditions de traitement et de travail au sein du Centre national de gérontologie/gériatrie, sis à Melen. C'est l'objet du contrat signé hier à Libreville entre l'ambassadeur du Japon au Gabon, Masaaki Sato, et la directrice dudit centre, Annette Pradeau. Cet événement a eu lieu à l'hôpital de Melen, en présence du secrétaire général du ministère de la Santé, Léonard Assongo. Occasion pour le diplomate nippon de revenir sur la portée de cette action. « Le gouvernement du Japon accorde une importance particulière aux projets fondés sur la sécurité humaine, notamment dans le domaine de la santé publique et du bien-être social », a indiqué M. Sato. Il a souhaité que ce don « améliore les conditions de vie des personnes âgées et leur permette, aussi, de bénéficier d'un soutien psycholo-



Echange de documents entre l'ambassadeur du Japon Masaaki Sato et la directrice du centre national de gériatrie de Melen, Annette Pradeau, après la signature du contrat.

gique dans un cadre approprié et serein pour mieux vivre leur vie. » Le contrat de don ainsi paraphé consiste en la construction d'un bâtiment annexe (aile droite à partir du dortoir des hommes) de 5 pièces - agrandissement des salles d'hospitalisation et de consultation - et la fourniture d'équipements médicaux et bureautiques, de l'unique gériatrie du pays. Montant de la donation: environ 49 millions de francs CFA, octroyés par le gouvernement du Japon dans le cadre du programme dénommé "Dons aux micro projets locaux". Cet appui japonais est salvateur, d'autant que depuis sa création, le Centre de gériatrie du Gabon, l'unique

du pays, est confronté à moult difficultés et est réduit à ne vivre que de dons. Le matériel de mobilité pour le transport des pensionnaires (fauteuils roulants, déambulateurs, cannes et autres prothèses orthopédiques nécessaires à l'autonomisation, même partielle) fait défaut; le service alimentaire de trois repas par jour a été réduit, faute de paiement au prestataire; la subvention de l'État arrive en dents de scie; la capacité d'accueil du centre a été revue à la baisse, la trentaine de lits ne suffit pas à accueillir les "vieux", au point que les admissions ont été freinées. « Cette extension se justifie par le besoin d'améliorer



Les différentes parties immortalisent leur partenariat.

quantitativement et qualitativement la prise en charge de nos populations âgées vulnérables. Le bâtiment actuel ayant atteint sa limite de capacité litière et ne répondant plus aux besoins globaux de leur prise en charge », a indiqué Annette Pradeau. C'est donc au nom des pensionnaires et du personnel, que la directrice, chargée de veiller à l'exécution correcte et au déroulement de ces travaux, a saisi l'occasion pour remercier le diplomate japonais. Non sans rappeler le partenariat liant désormais le gouvernement nippon au Centre national de gérontologie-gérontologie du Gabon. « Un partenariat d'assistance multiforme avec la

gériatrie, lancé en 2006 en ce qui concerne d'une part, le renforcement opérationnel de nos personnels par leurs homologues japonais dans des spécialités concourant aux soins des personnes âgées et, d'autre part, la réalisation d'infrastructures pour les mêmes objectifs », a-t-elle-souligné. Il faut souligner qu'en matière d'aide sociale, le Japon possède une expérience et une connaissance

des enjeux médicaux et du bien-être social. Par ailleurs, le programme "Don aux micro projets locaux contribuant à la sécurité humaine" du Japon est ouvert à toutes les organisations non lucratives destinées aux besoins essentiels de la population de base. Le formulaire y relatif et les inscriptions sont ainsi disponibles sur le site de l'ambassade du Japon à Libreville.

Erratum

Dans l'article consacré à l'ouverture du VIIe congrès des pédiatres sur les maladies non transmissibles du rein paru dans notre édition d'hier, en page 7, nous avons malencontreusement mal écrit le prénom du Pr Ategbou du CHU d'Angondjé. Il fallait lire Simon au lieu de Samuel. Toutes nos excuses à l'intéressé et à nos lecteurs.